

CELLULE ANIMATION

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

50, route de St Denis – 42190 CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – Fax : 04.77.69.07.28



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Loire
LE DÉPARTEMENT



Le contexte

LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Lamproie marine).

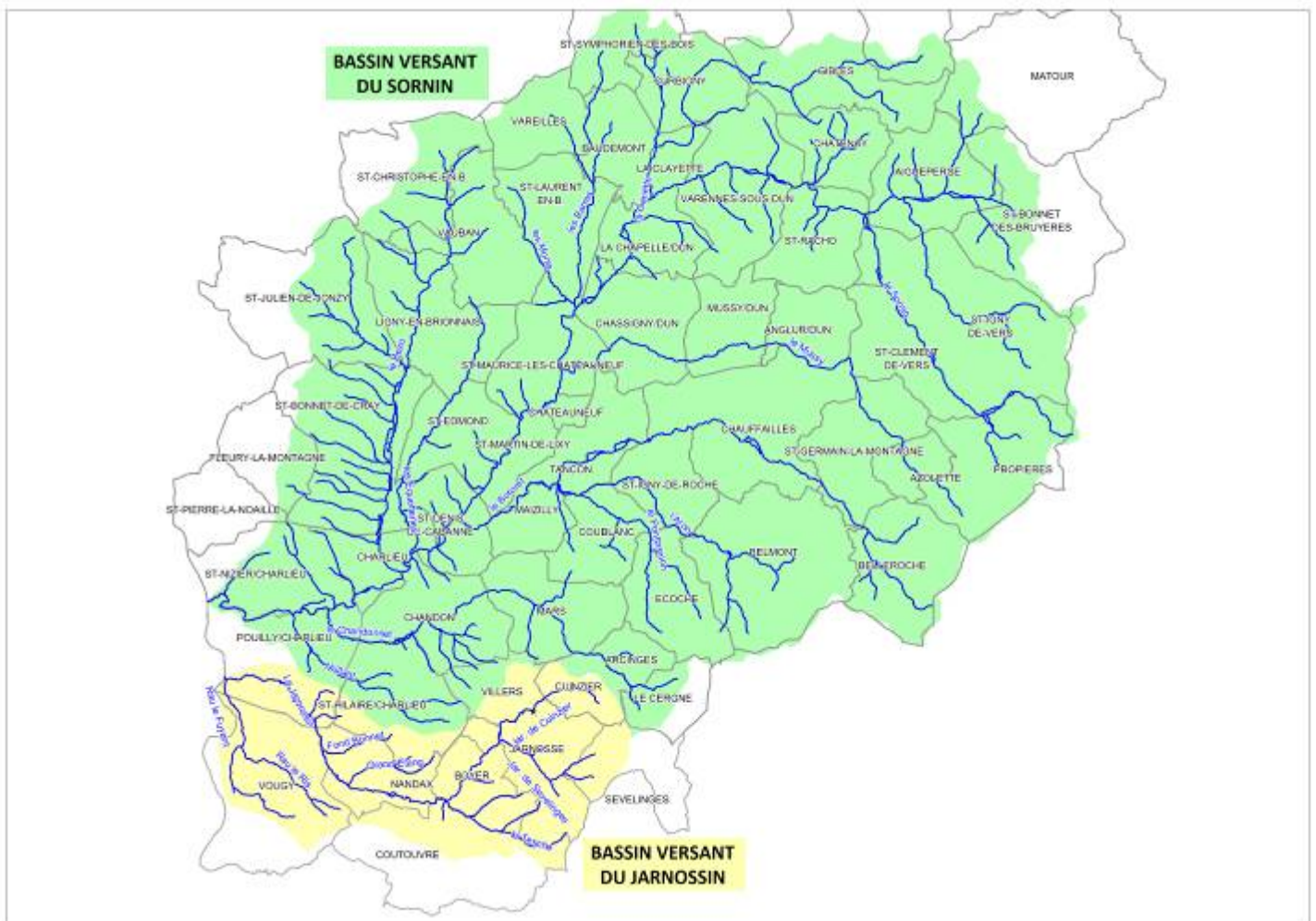


CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN

HISTORIQUE DES DEMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'effort constant pour le respect de l'environnement, émanant des collectivités locales, s'est heurté à des problèmes de gestion à l'échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d'altération des cours d'eau. C'est pourquoi la mise en place d'un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l'élaboration d'un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l'échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s'est terminé administrativement en septembre 2013. L'étude bilan/évaluation/prospective s'est déroulée de 2013 à 2015. Elle a notamment permis d'acter la volonté des différents partenaires de poursuivre les efforts de restauration des milieux aquatiques à travers un 2nd contrat de rivière, et la volonté de mettre en place un programme commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin.



L'année 2017 a vu la signature du nouveau contrat de rivière Sornin Jarnossin, qui doit se dérouler de 2017 à 2021, le lancement des 1^{ères} opérations prévues au contrat, et la fin des dernières opérations du 1^{er} contrat de rivière.

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

L'étude bilan du 1^{er} contrat de rivière a permis d'actualiser les enjeux du territoire :

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
	La lutte contre les espèces envahissantes
Le risque inondation	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
La ressource en eau	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
L'animation et la communication	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

La cellule animation du syndicat est composée de :



Céline DEHAVANNE

Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat



Jérôme DERIGON

Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau



Enzo FOUILLET

Technicien de rivière

1 ETP – Contractuel FPT (prise de poste le 01/09/2017)

- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conception et suivi des travaux en régie (entretien/mise en défens/renouée)
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau



Justine FRANCOIS

Technicienne zones humides et agriculture

1 ETP – Contractuelle FPT (fin de contrat en septembre 2017)

- inventaire des zones humides
- mise en œuvre des PAEC
- préparation du volet zones humides du contrat de rivière
- conseil aux exploitants, élus et autres usagers



Sophie DEFOND

Secrétaire comptable

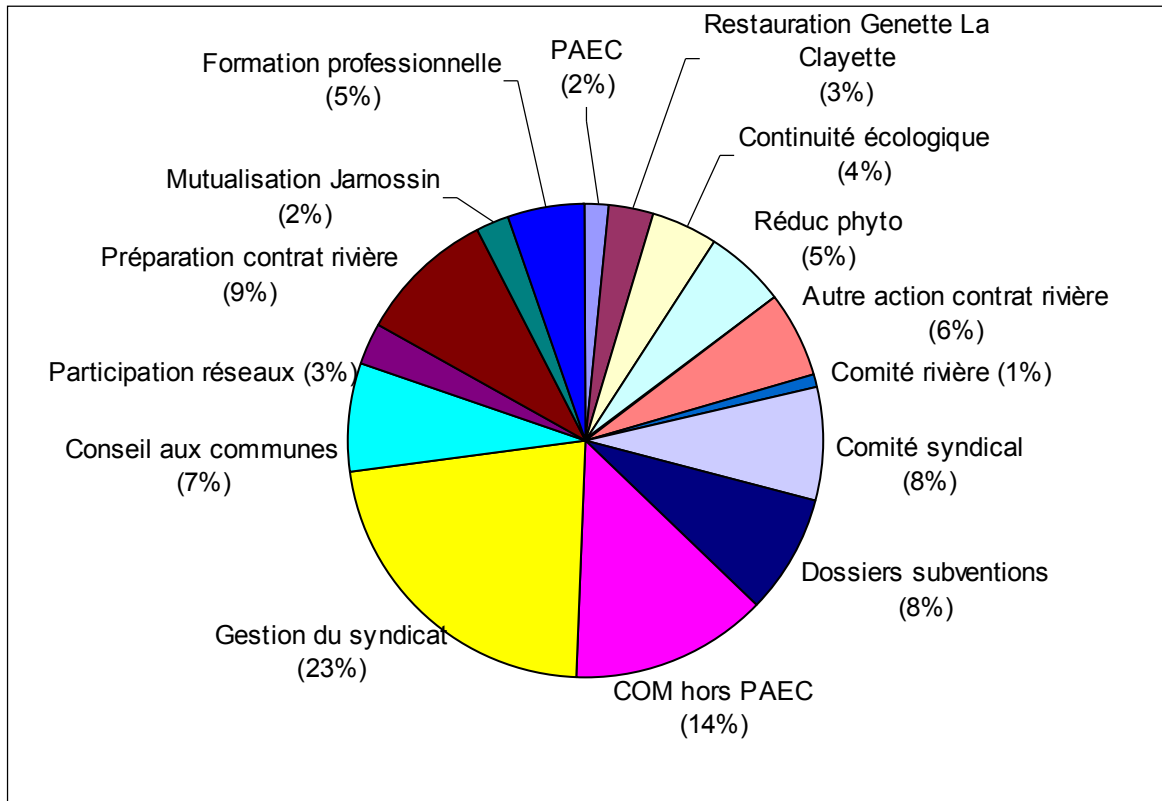
0,5 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies
- transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture
- secrétariat

LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2017

➔ Répartition du temps de travail des postes d’animation :

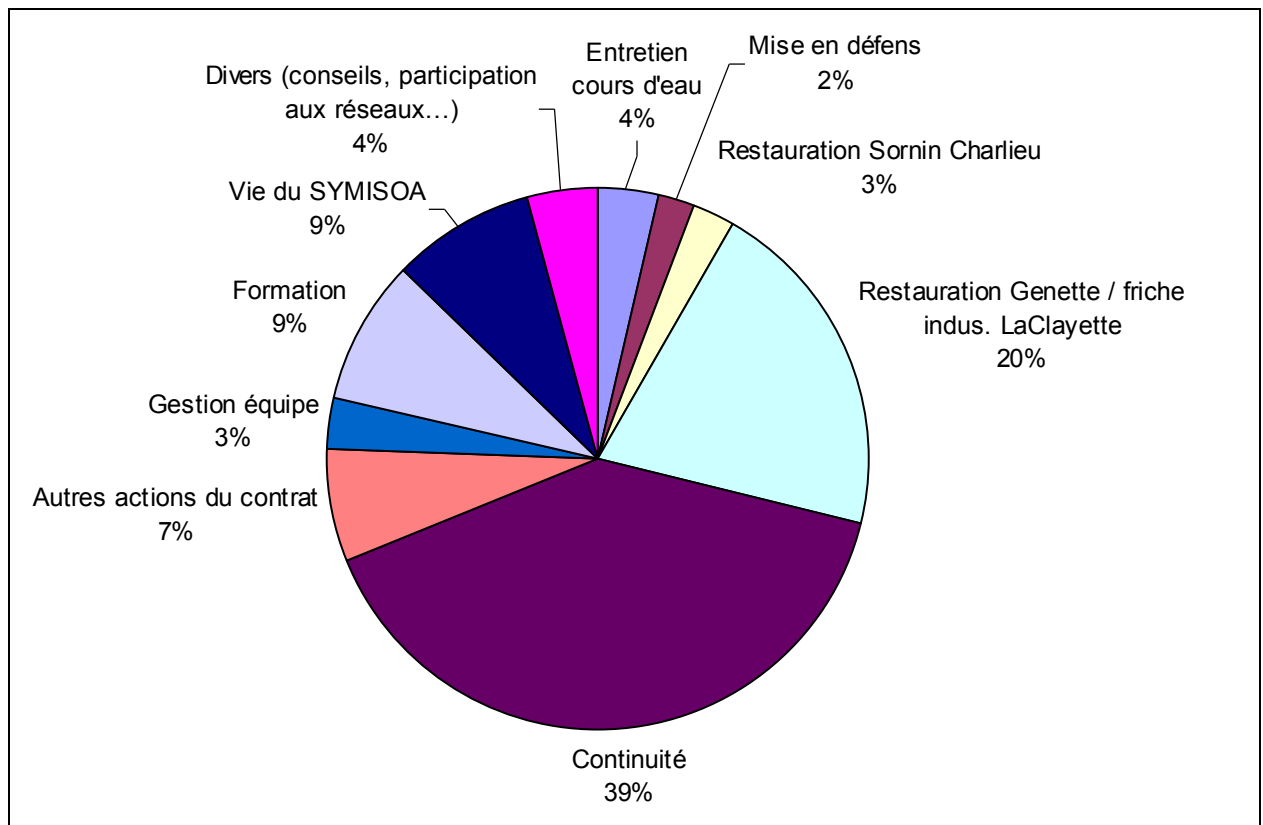
Directrice / Chargée de mission :



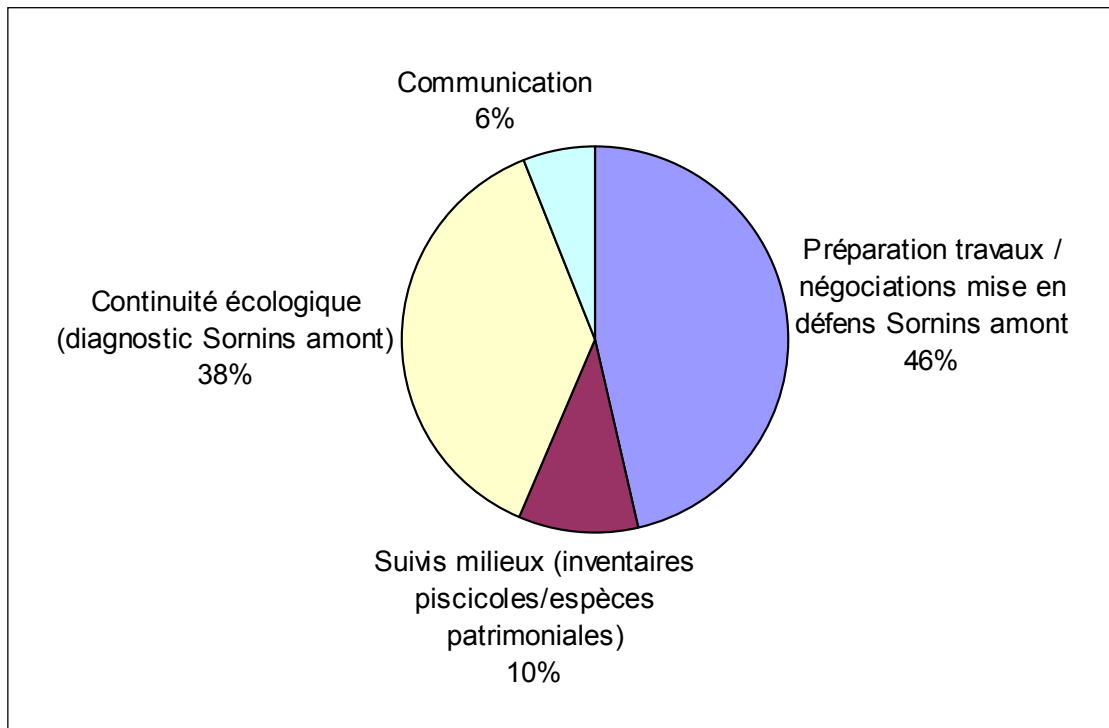
Le temps indiqué dans ‘préparation contrat de rivière’ concerne principalement en 2017 la rédaction du dossier de DIG Sornin Jarnossin, préparé en interne.

Au total, les actions de préparation et mise en œuvre du contrat de rivière représentent plus de 53% du temps de travail. La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (23%).

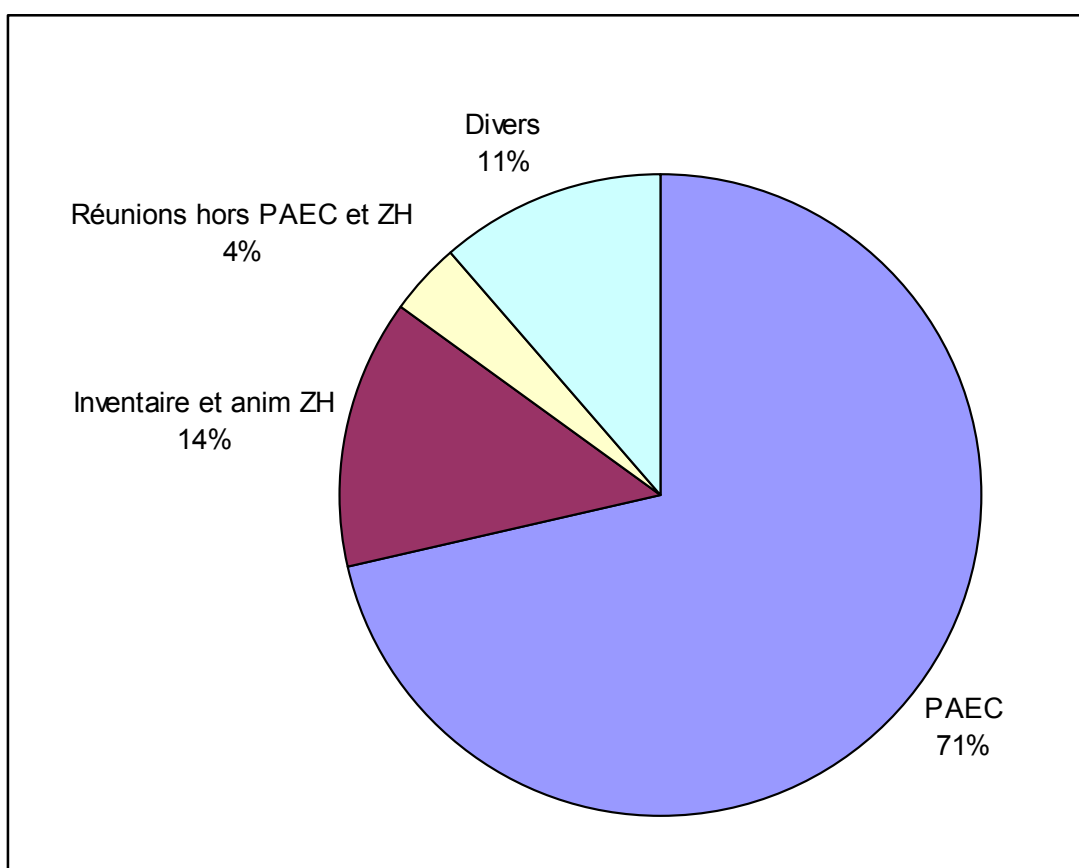
Technicien de rivière principal (J. Derigon) :



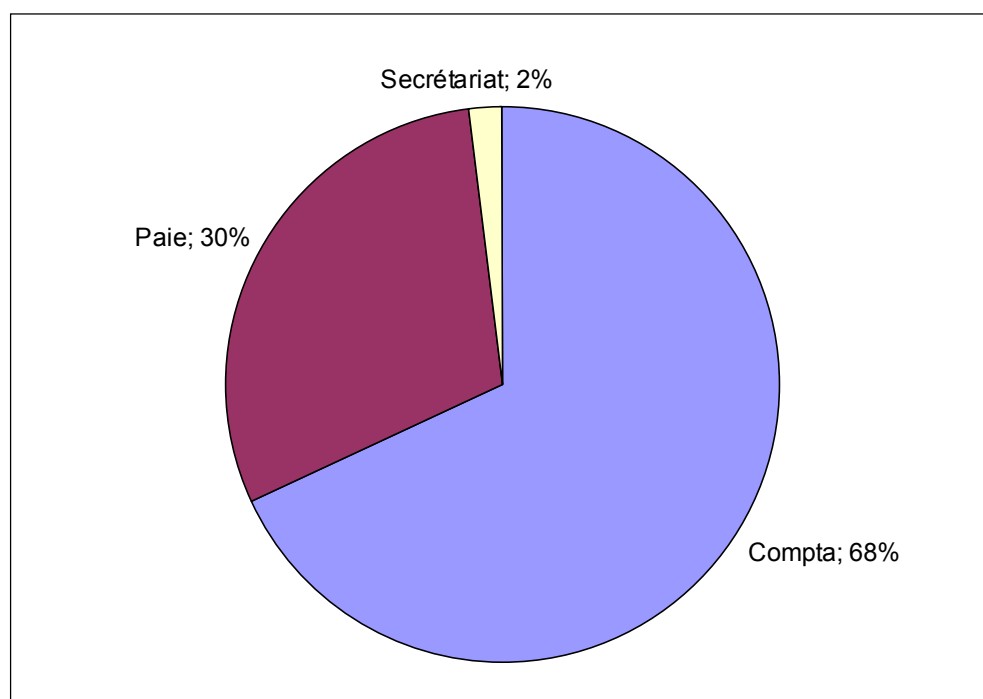
Technicien de rivière adjoint (E. Fouillet – présent 4 mois) :



Technicienne zones humides et agriculture (présente 8 mois) :



Secrétaire comptable :



➤ Le comité de rivière :

En 2017, le comité de rivière Sornin Jarnossin a été réuni une fois :

- Le 20 juin 2017

52 participants

Ordre du jour :

1. Election du président du comité de rivière Sornin Jarnossin
2. Présentation du nouveau contrat de rivière Sornin Jarnossin (2017-2021)
3. Signature du contrat de rivière

Principales décisions prises à cette occasion :

- Le nouveau président du Comité de Rivière est M. Michel LAMARQUE, également président du SYMISOA
- Le contrat de rivière Sornin Jarnossin (2017-2021) a été approuvé et signé par l’ensemble des partenaires.

➤ Les autres actions d’animation en 2017 :

- Les démarches de concertation sur les actions du contrat de rivière
- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT, AFB et Conseils Départementaux sur le programme ‘continuité’
 - Roannais Agglomération : préparation du contrat Vert et Bleu avec la Région AURA et l’Agence de l’Eau (2 comités de pilotage en 2017)
 - SHNA sur le volet biodiversité
 - FDPPMA pour le suivi piscicole et les actions de renaturation
 - FRAPNA sur le volet Zéro Phyto
- Rencontre de nombreux propriétaires et/ou exploitants pour préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique
- Participation aux groupes de travail sur le projet de restauration de la Genette à La Clayette (6 réunions en 2017)
- Suivi et conseil auprès de la Mairie de Charlieu sur le projet de mise en valeur du Sornin le long du Parc Dérobert (projet issu de l’étude globale de restauration du Sornin à Charlieu) – 4 réunions en 2017
- Participation au comité de pilotage de la charte forestière du Beaujolais

- Participation aux réunions de concertation concernant le projet de valorisation du Mont St Rigaud (zone des sources du Sornin)

- L'animation du comité syndical du SYMISOA

7 réunions du comité syndical et 3 réunions de bureau

- L'animation autour de la compétence GEMAPI

Travail avec les élus en comité syndical à plusieurs reprises pour élaborer le projet de modification des statuts afin de prendre la compétence GEMAPI début 2018. Travail également en concertation avec les techniciens des syndicats voisins pour essayer d'harmoniser les statuts des différents syndicats.

Intervention au conseil communautaire de Semur en Brionnais sur ce sujet le 11/09/2017.

Participation au comité de pilotage de l'étude GEMAPI menée sur le bassin versant des Grosnes, voisin du Sornin.

- La rédaction / mise au point de la DIG

Le dossier de DIG a été rédigé en interne et soumis en 1^{ère} lecture aux services de l'état en avril. La fin de l'année 2017 a été nécessaire pour sa mise au point. L'enquête publique est prévue pour début 2018.

- Les PAEC

2017 a été la deuxième et dernière année de contractualisation sur les 3 PAEC en vigueur sur le bassin versant Sornin Jarnossin. La mise en œuvre des 3 PAEC a été chronophage comme en 2016, principalement pour la technicienne ZH et agriculture qui a réalisé l'ensemble des cessions de formation, des diagnostics d'exploitation, des rapports de diagnostic, des cahiers des charges et des plans de gestion. Elle a également assuré l'animation générale des démarches (réunions d'information, ciblage et relance des exploitants, coordination avec les autres acteurs et opérateurs...). La chargée de mission a également consacré du temps à la coordination globale et aux diverses réunions des comités techniques et comités de pilotage (3 réunions de comité de pilotage ou comité technique dans l'année).

Le bilan de la campagne 2017 peut se synthétiser ainsi :

- PAEC Beaujolais Vert élargi : budget alloué en 2017 pour ouvrir de nouvelles MAEC insuffisant + désengagement de la Chambre d'Agriculture 69 pour la réalisation des diagnostics → choix de concentrer le peu de budget disponible sur l'Ardières (captage prioritaire hors bassin du Sornin et du Jarnossin) qui n'avait pas bénéficié de mesure en 2016.

Nombre de réunions d'information : 0

Nombre d'exploitants formés : 0

Nombre de diagnostics : 0

Nombre d'engagements en contrat MAEC : 0

- PAEC Roannais :

Nombre de réunions d'information : 0 (information en direct des exploitants situés en zone prioritaire vis-à-vis de l'enjeu zones humides)

Nombre d'exploitants formés : 7

Nombre de diagnostics : 6

Nombre d'engagements en contrat MAEC : 4

- PAEC Sornin Brionnais :

Nombre de réunions d'information : 0 (information en direct des exploitants situés en zone prioritaire vis-à-vis de l'enjeu zones humides)

Nombre d'exploitants formés : 8

Nombre de diagnostics : 8

Nombre d'engagements en contrat MAEC : 5

Les surfaces engagées et les budgets contractualisés ne sont pas connus à ce jour (dossiers non instruits). Un bilan plus complet sera dressé après réception de ces informations.

Globalement, les dysfonctionnements administratifs et les enveloppes financières revues à la baisse ont fortement pénalisé la mise en œuvre du dispositif, malgré une réelle ouverture des exploitants au projet et une animation efficace sur le terrain.

▪ Les démarches zéro phyto

L'accompagnement des démarches zéro phyto a pris de l'ampleur en 2017. Sensibilisation et accompagnement des élus, notamment par des interventions en conseils municipaux et communautaires (St Denis de Cabanne, Chauffailles, Charlieu, St Edmont, Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais).

Réalisation du bilan annuel de suivi de la charte 'objectif zéro pesticide' de Charlieu et St Denis de Cabanne, en binôme avec la FRAPNA.

Organisation d'une formation en local (2 jours) avec le CNFPT et la CCLCCB (dans le cadre du projet TEPCV) pour les agents communaux du territoire : 25 agents formés. Taux de satisfaction très bon.

Sensibilisation du grand public à l'occasion d'une conférence (pesticides et santé), diffusion d'articles, tenue d'un stand 'zéro phyto' : cf. actions de communication.

Formation de la chargée de mission sur cette thématique via la participation à une journée organisée par la DRAAF Auvergne Rhône Alpes (03/07/2017), et suivi d'une formation CNFPT de 4 jours en novembre 2017 à l'INSET Montpellier (Politiques zéro phyto dans les espaces publics : pilotage, partenariats et communication).

▪ La participation à la concertation sur les projets d'urbanisme

Suivi de l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes de Semur en Brionnais, des PLU de Charlieu et Arcinges, ainsi que des démarches PCAET et TEPCV des Communautés de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et Charlieu Belmont Communauté.

▪ Le suivi des projets d'assainissement des communes

Les communes suivies en 2017 : Varennes/Dun, St Maurice les Châteauneuf, Fleury la Montagne, Mars, Belmont de la Loire et Coublanc.

▪ Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l’eau potable sur le bassin versant), et aux réunions de travail sur l’actualisation du schéma directeur.

▪ L’animation auprès du monde de la pêche

Participation aux assemblées générales de certaines AAPPMA.

▪ La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- cellules ASTER 42 et 71
- groupes de travail ‘plantes invasives’ (42 et 69)
- démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA², ResO Bourgogne
- Groupes de travail ‘continuité’ organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d’eau du Département de la Loire
- Diverses commissions de l’Agence de l’Eau

LES TRAVAUX REALISES EN 2017

L’année 2017 a permis de terminer les dernières opérations inscrites au 1^{er} contrat de rivière, et de lancer celles prévues au nouveau contrat :

➤ Mise en défens et reconstitution de la ripisylve (action B112 du 1^{er} contrat de rivière)

Les travaux 2017 de mise en défens et de plantations ont permis de terminer les travaux sur le Chandonnet aval (à Pouilly/charlieu) et sur le Pontbrenon aval (à Coublanc).

L’équipe rivière du SYMISOA a ainsi réalisé en 2017 :

- Sur le Chandonnet : 7400 ml de berges plantées (près de 9000 plants)
- Sur le Pontbrenon et l’Aaron aval : 3800 ml de berges clôturées, 7 passerelles et 21 abreuvoirs réalisés, avec la plantation de près de 2700 plants sur 2,5 km de rivière.



Abreuvoir sur le Chandonnet



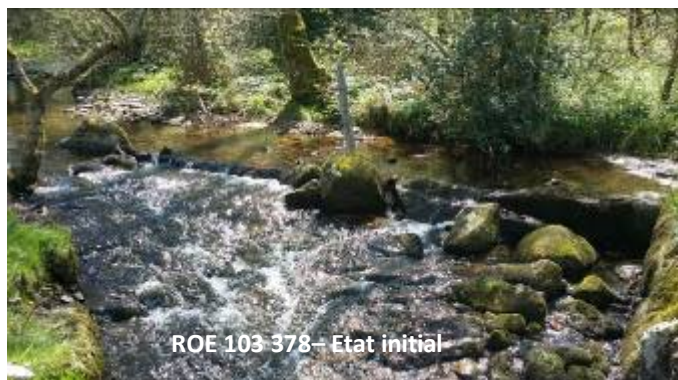
Plantations sur le Pontbrenon

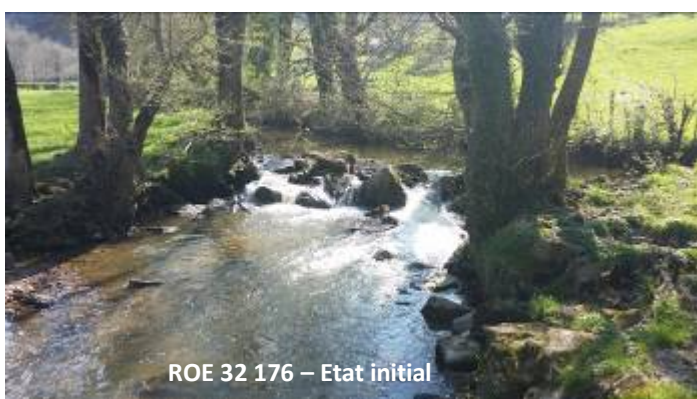
➤ Restauration de la continuité écologique (action B115-1 du nouveau contrat)

Durant l’été 2017, 8 ‘petits’ ouvrages sans usage ont été effacés :

ROE	NOM	CE	DPT	COMMUNE
103 382	Sous le stade	Aaron	42	Belmont
103 387	La Roche	Aaron	42	Belmont
32 176	Vers scierie château de Chevannes	Sornin	71	St Racho
103 378	Amont La Guillarmière	Botoret	42	St Germain la Montagne
31 534	Les Crozes	Aaron	71	St Igny de Roche
31 740	Seuil bois camping municipal	Botoret	71	Chauffailles
31 725	Seuil bois piscine	Botoret	71	Chauffailles
31 707	Seuil bois step	Botoret	71	Chauffailles







➤ **Entretien des cours d’eau (action B111 du nouveau contrat)**

L’entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l’équipe rivière.

Des interventions ont notamment été nécessaires sur le Sornin à St Denis de Cabanne, Charlieu, Pouilly/Charlieu, St Nizier/Charlieu, St Maurice et Aigueperse, sur le Botoret à Maizilly et St Denis de Cabanne, sur le Bézo à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray, et sur le Chandonnet à Arcinges, Mars, Chandon et Pouilly/Charlieu.

➤ **Restauration de la Genette sous la friche industrielle Sunnyland à La Clayette : études préalables (action B113-5 du nouveau contrat)**

Plusieurs études nécessaires à l’élaboration du projet ont été menées en 2017 :

- étude topographique (Prestataire : Ellipse positionnement)
- étude hydraulique (Prestataire : HTV) : modélisation de l’état existant et de plusieurs scénarios projets
- inventaire des espèces faunistiques présentes (Prestataire : SHNA)
- étude d’avant projet de renaturation du cours d’eau (réalisée en interne par le technicien du SYMISOA)
- études pollution / démolition portées par la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais (Prestataires : BURGEAP / NUDEC)

➤ **Protection de la berge du stade à st Maurice les Châteauneuf (action B113-8 du nouveau contrat)**



Les travaux de stabilisation des berges en techniques mixtes ont été réalisés courant octobre par l'équipe du SYMISOA, avec l'appui d'un pelleteur.

➤ **Fauche des foyers stratégiques de renouée (action B131-1 du nouveau contrat)**

Les premières campagnes de fauche répétées ont eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre ville de Chauffailles.

L'équipe est intervenue 7 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soigneuse et export des tiges coupées.



➤ **Lutte contre les ragondins (action B132 du nouveau contrat)**

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

Le bilan de la campagne 2016/2017 n'est pas encore connu.

➤ **Réseau de suivi des débits (action B311 du nouveau contrat)**

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d'un contrat d'abonnement à la plate forme de mise à disposition et de stockage des données (follow).

Les sondes de température ont été commandées en 2017, et seront installées début 2018 sur les 3 stations. La plate forme de suivi accessible à l'adresse suivante : www.reseau-symisoa.fr donnera donc prochainement accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures.

➤ **Etude des espèces patrimoniales (action B114 du nouveau contrat)**

La SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun) a réalisé des inventaires 'écrevisses à pattes blanches' et des prospections loutre à l'automne 2017. Les rapports ne sont pas encore disponibles mais les résultats 'bruts' sont intéressants : on constate des indices de présence de la loutre sur tout l'axe Sornin partie Saône et Loire, et de belles populations d'écrevisses à pattes blanches ont été trouvées sur de petits affluents directs du Sornin (à St Maurice les Châteauneuf notamment) avec plusieurs centaines d'individus dénombrés. Ces prospections ont permis également de croiser des sonneurs à ventre jaune et des tritons.



➡ **Protection d'une canalisation d'eau potable sur le Rau des Barres pour le compte du SIEVS (action hors contrat)**

A la demande du Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin (gestionnaire eau potable), le SYMISOA a réalisé une petite prestation de pose de clôture et d'aménagement d'un abreuvoir sur le Rau des Barres, pour protéger une canalisation AEP sur la commune de St Laurent en Brionnais.



LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2017

15 juin : conférence « Pesticides et santé » à Chauffailles

Les interventions :

- LES PESTICIDES ET L'EAU - SYMISOA
- L'IMPACT DES PESTICIDES SUR LA SANTÉ - P. PERRIN, éco-infirmier

Conférence ouverte au grand public, avec invitation nominative des élus du bassin versant.

Environ 60 participants.



MERCREDI 14 JUIN 2017 | LE JOURNAL DE SAÛNE-ET-LOIRE | ACTU BRIONNAIS 19

CHAUFFAILLES SANTÉ

Comment se protéger des pesticides ?

Philippe Perrin, éco-infirmier, donnera jeudi une conférence autour des pesticides et de la santé. Il intervient à l'invitation du syndicat mixte du Sornin.

Vous allez intervenir à Chauffailles en qualité d'éco-infirmier. Quel est ce métier ?
« Il s'agit d'un infirmier spécialiste des liens entre l'environnement et la santé. Il a une formation spécifique sur les facteurs de risques tels que les pesticides, les perturbateurs endocriniens... Je ne fais aujourd'hui plus que ça. Je dirige un institut basé sur un réseau national qui mutualise ses connaissances, à Aix-en-Provence. »

Quel constat faites-vous autour des sujets que vous évoquez : pesticides, etc. ?
« Le problème est que l'on n'attend pas aujourd'hui les

L'agriculture n'est pas le seul facteur de pesticides, qui plus est dans une région à dominante d'élevage comme le Brionnais. Photo Julio PELAEZ

médecins sur la santé, mais sur la maladie. On traite les pathologies une fois qu'elles sont là plutôt que d'essayer de les prévenir. La conséquence est qu'il y a une flambée des maladies chroniques. Il man-

que un maillon dans la chaîne d'information du public. Il n'y a pas suffisamment de personnes véritablement formées pour répondre aux questions que de plus en plus de gens se posent sur leurs expositions à

la pollution. C'est la mission des éco-infirmiers. Nous essayons de mettre en place des formations pour cela. »

Quel sera votre propos à Chauffailles ?
« Je m'adresse à un large pu-

blic. Je ferai l'état des lieux des connaissances sur les pesticides et les produits phytosanitaires, pour dire que le monde agricole n'est pas le seul à blâmer. Ces produits sont aussi dans nos maisons : dans certains produits de traitements de plantes d'appartements, parfums anti-moustique, des traitements antiparasitaires, shampoings industriels, etc. »

Quelles sont les conséquences les plus fréquentes d'une exposition ?
« On peut citer bien sûr les maladies neurologiques, des cancers et des troubles de la fertilité. On parle aussi beaucoup des perturbateurs endocriniens qui déséquilibrent le système hormonal. »

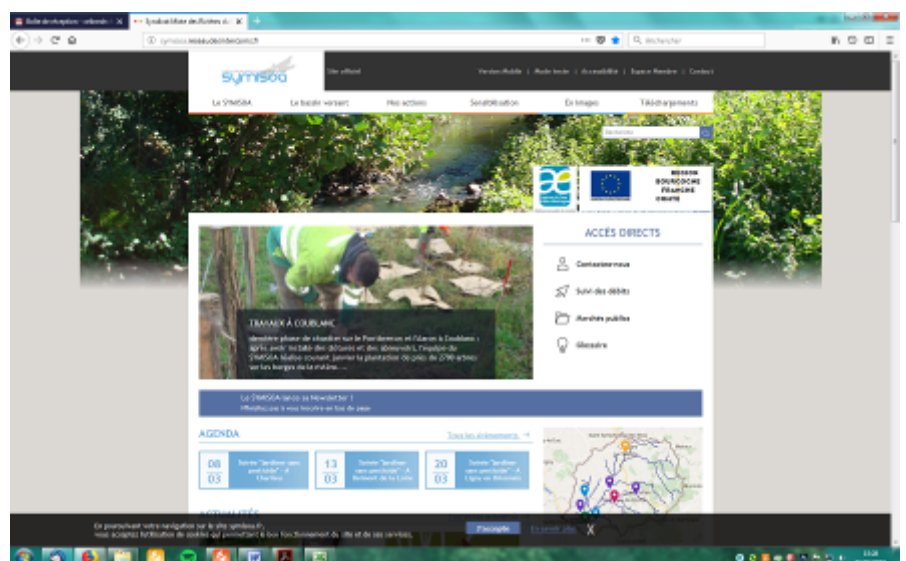
Propos recueillis par Charlotte Rebet

PRATIQUE Conférence Pesticides et santé, jeudi 15 juin à 20 h 30 à l'Espace culturel du Brionnais à Chauffailles. Entrée gratuite.

Août 2017 : réalisation et mise en ligne du site internet du SYMISOA

La création du site a été assurée en interne. Le site a officiellement été lancé en septembre 2017. Il est actualisé chaque semaine.

www.symisoa.fr



Septembre 2017 : Fin du tournage d'un film sur les travaux d'effacement des seuils sur le Sornin à St Maurice

Prises de vue par drone environ 1 an après les travaux d'effacement. Ces images complètent celles tournées avant et pendant les travaux. Un court-métrage de quelques minutes sera produit début 2018, afin de montrer les effets des travaux sur la rivière.

2 septembre 2017 : participation à la foire de St Christophe

Stand commun avec le SMAAA (syndicat de l'Arconce) pour présenter les actions des syndicats de rivières locaux, notamment en contexte agricole.

Dimanche 24 septembre : la fête du bois à Chauffailles

Le SYMISOA a tenu un stand sur la journée, avec présentation des activités du syndicat, et exposition sur les démarches zéro phyto.

Plus de 3000 visiteurs sur la fête, plusieurs centaines de personnes sur le stand du syndicat.



11 et 12 octobre 2017 : Formation « pratiques alternatives au désherbage chimique »

Formation à destination des agents municipaux des communes du bassin du Sornin et du Jarnossin, organisée avec le CNFPT et la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais (projet TEPCV). 2 jours avec apports théoriques + démonstration de matériel.

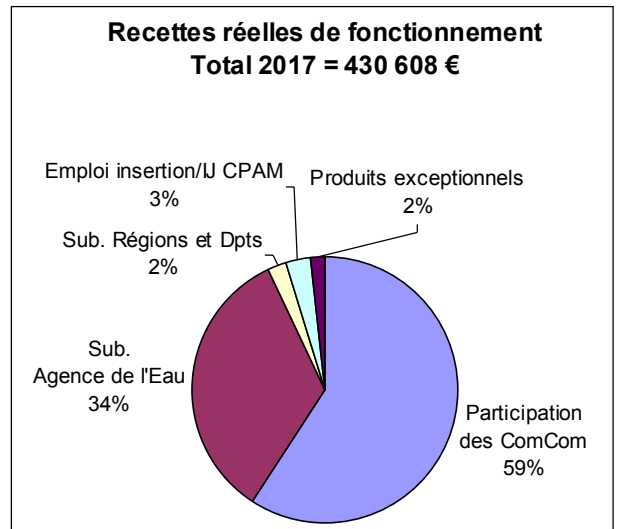
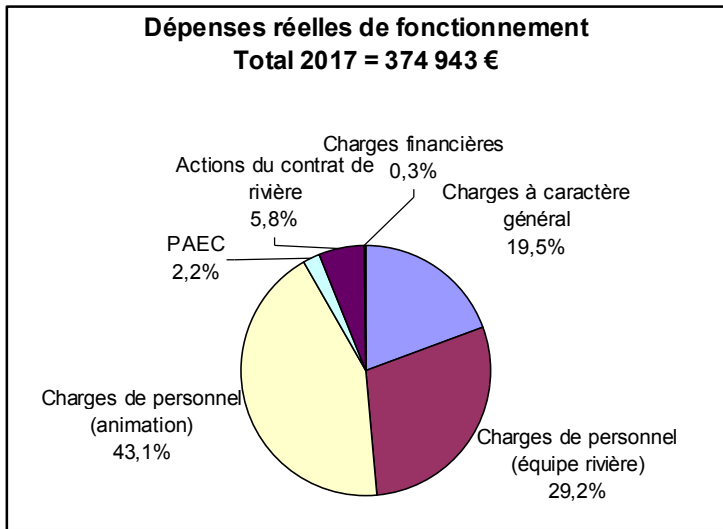
25 participants. Retours très positifs des agents.



Décembre 2017 : préparation du 1^{er} numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau », ainsi que d'une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux (sortie papier en janvier 2018).

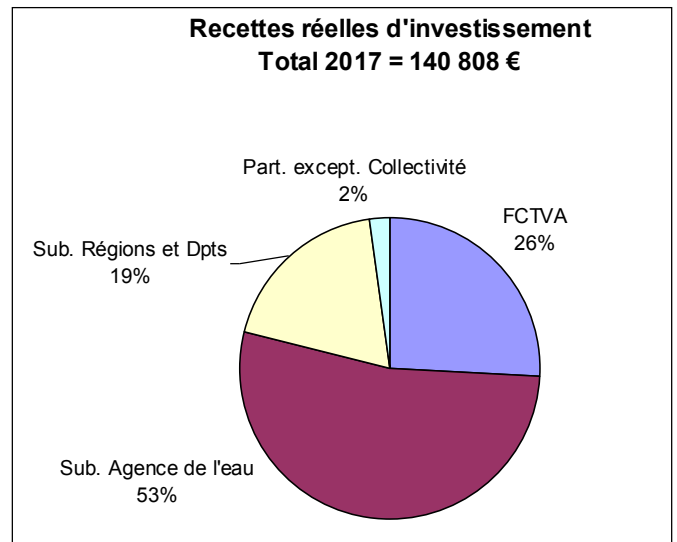
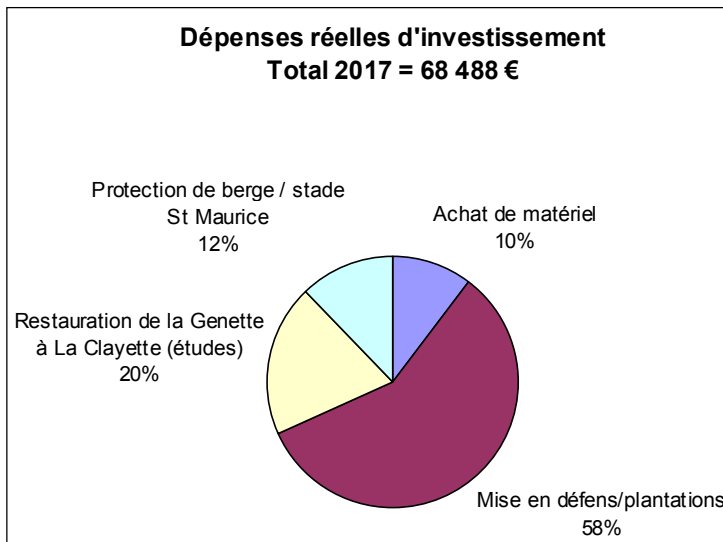
BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent les dépenses de communication, le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, les travaux d'effacement d'ouvrages, ainsi que le coût équipe nécessaire à la mise en œuvre des travaux d'entretien, de mise en défens et de plantations.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2017 :**➤ Programme de reconstitution de la ripisylve tranche 4 – Chandonnet Médian et aval (action B112 du 1^{er} contrat de rivière) – 16,5 km de berges aménagées :**

Dépenses réalisées (sur les exercices 2013 à 2017) :	383 120 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	191 560 € (solde à percevoir)
- Conseil Régional Rhône Alpes :	114 935 €
Autofinancement :	76 624 € (20%)

➤ Programme de reconstitution de la ripisylve tranche 4 – Pontbrenon (action B112 du 1^{er} contrat de rivière) - 4 km de berges aménagées :

Dépenses réalisées (sur les exercices 2016 et 2017) :	105 753 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	52 495 € (solde à percevoir)
- Conseil Régional Bourgogne Franche Comté :	23 896 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	29 362 € (27,76%)

➤ Programme d'entretien 2017 (action B111 du nouveau contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2017) :	24 764 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	9 600 € (solde à percevoir)
- Département de la Loire :	7 200 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	7 964 € (32,1%)

➤ Protection de la berge du stade à st Maurice les Châteauneuf (action B113-8 du nouveau contrat)

Dépenses réalisées (exercice 2017) :	6 760 €TTC
Pas de subvention (hors travaux de restauration morpho-écologique)	

➤ Programme de restauration de la continuité écologique 2017 (action B115-1 du nouveau contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2017) :	7 403 €TTC
Subventions :	
- Agence de l'eau :	5 922 € (solde à percevoir)
- Conseil Régional Bourgogne Franche Comté :	438 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	1 043 € (14%)

➤ Programme de lutte contre la renouée (action B131-1 du nouveau contrat de rivière)

Dépenses réalisées (exercice 2017) :	16 756 €HT
Subventions :	
- Agence de l'eau :	9 720 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	7 036 € (42%)

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2017 a permis comme prévu de signer le nouveau contrat de rivière 'Sornin Jarnossin'.

Elle a également vu la fin des travaux des dernières opérations inscrites au 1^{er} contrat de rivière, ainsi que le lancement du programme d'action du nouveau contrat de rivière.

Enfin, l'ensemble des intercommunalités membres du SYMISOA ont décidé de transférer début 2018 l'intégralité de la compétence GEMAPI.

Les perspectives 2018 :

- Déroulement de l'enquête publique pour la Déclaration d'Intérêt Général au 1^{er} trimestre.
- Poursuite des travaux prévus au nouveau contrat (programme d'entretien, fauche des foyers de renouée du japon, démarrage des travaux de mise en défens sur les Sornins amont, lancement des travaux pour la découverte et de renaturation de la Genette sous la friche Sunnyland à La Clayette, travaux de restauration et mise en valeur du Botoret à Chauffailles, et étude en interne des prochains ouvrages à aménager /effacer pour restaurer la continuité écologique).
- Mise en place d'animations agricoles dans le cadre des PAEC, sur les thématiques zones humides et ripisylves.
- Déménagement ! le SYMISOA s'installe au printemps 2018 dans de nouveaux locaux à Pouilly/Charlieu, qui permettront après quelques aménagements d'accueillir l'ensemble du personnel (animation et équipe rivière) et du matériel.

A Charlieu, le 08/02/2018

Le Président, Michel LAMARQUE

